



Publié sur *Nice-Matin* (<http://www.nicematin.com>)

[Accueil](#) > Affaire Apollonia: cinq banques poursuivies pour "escroquerie"

Affaire Apollonia: cinq banques poursuivies pour "escroquerie"

Par *E.g.*

Créé le 07/25/2012 - 08:10

Les juteux placements immobiliers, vantés par les commerciaux de la société aixoise Apollonia, se sont révélés être des gouffres financiers pour leurs victimes. Médecins, dentistes, avocats, gendarmes, elles sont des dizaines sur la Côte, des centaines en France.

L'escroquerie porterait sur près d'un milliard d'euros ! Mais la carambouille du siècle n'aurait pu fonctionner sans de multiples complicités. Celles de notaires qui ont établi de fausses procurations. Celles des banques qui ont consenti aux clients d'Apollonia des prêts excédant largement leurs capacités de remboursement.

C'est la thèse des victimes. C'est manifestement, aussi, ce que soupçonne la magistrate phocéenne qui enquête sur l'affaire Apollonia. Après avoir mis en examen cinq notaires et treize cadres d'établissements financiers, la juge Lévy pointe désormais la responsabilité des banques. Cinq sont poursuivies pour « complicité d'escroquerie », « faux et usage de faux » et pour l'une d'elles, « recel d'escroquerie ».

D'autres à venir ?

« *Du jamais vu en France* », souligne Me Gobert, l'avocat des victimes réunies en association (ANVI-ASDEVILM). Et d'autres enseignes pourraient connaître le même sort : « *Plus de 90 banques sont impliquées dans l'affaire Apollonia. A des degrés divers. Certaines n'ont consenti qu'un seul prêt. Mais d'autres, une vingtaine d'enseignes, en ont accordé des dizaines, voire des centaines. Si on va au bout de la logique elles devraient à leur tour être mise en examen* », souligne Me Gobert.

Un séisme financier ?

« *La question est de savoir si on peut continuer de placer son argent dans une banque suspectée d'escroquerie*, poursuit l'avocat. *Ces établissements encourent un risque réputationnel.* » Mais aussi financier.

En mettant en examen deux caisses de la fédération du Crédit Mutuel, Crédit Immobilier de

France Développement et sa filiale BPI ainsi que CIFFRAA, la juge les a contraints à verser d'importantes consignations. Près de 63 M €! En attendant, certains établissements dont la responsabilité est pointée du doigt continuent d'intenter des procédures de saisie à l'encontre de leurs clients... Ou victimes.

Ces dernières ont cru les commerciaux d'Apollonia qui leur proposaient d'acheter des logements en défiscalisation. Les loyers devaient rembourser les crédits. Mais les rentrées financières se sont avérées surévaluées. Tout comme la valeur des biens immobiliers. Même les capacités de remboursement des clients avaient été surgonflées. Et c'est bien ce qui est reproché aux banques : ne pas avoir respecté leurs obligations de contrôle.

URL source: <http://www.nicematin.com/derniere-minute/affaire-apollonia-cinq-banques-poursuivies-pour-escroquerie.943051.html>